

Aide ménagère

Aide ménagère 1. Métier

L'aide-ménager / l'aide-ménagère travaille dans le cadre d'un service d'aide à domicile, dans un CPAS ou encore dans le cadre d'organismes de réinsertion.

Il / elle intervient au domicile des bénéficiaires; il/elle y assure essentiellement des tâches visant à entretenir, maintenir et améliorer l'hygiène dans les pièces où les bénéficiaires vivent.

2. Compétences professionnelles

La formation vise principalement à la maîtrise des compétences suivantes :

- ✓ S'adapter à un public en difficulté,
- ✓ encourager le bénéficiaire aidé à se prendre en charge,
- ✓ planifier les activités d'entretien,
- ✓ nettoyer, ranger,
- ✓ trier le linge, laver le linge, sécher le linge, et vérifier le bon état du linge,
- ✓ repasser le linge, plier le linge,
- ✓ prévenir les accidents, signaler les problèmes,
- ✓ repasser le linge, plier le linge,
- ✓ respecter les règles de discrétion,
- ✓ se former à l'évolution du métier,
- ✓ écouter les demandes spécifiques du bénéficiaire et respecter le bénéficiaire.